



VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOTRE BUSINESS ?

Bénéficiez d'une mission de
consulting de l'EGC



APPEL A PROJETS

**STRATEGIC
BUSINESS
DEVELOPMENT**

APPEL A PROJET

Entrepreneur, votre entreprise a passé le cap des 3 ans d'existence et vous souhaitez repenser la stratégie, diversifier votre activité ou vous ouvrir à de nouveaux marchés ?

L'EGC Pacifique Sud, école de la CCI, s'allie avec à l'association Initiative NC, accompagnant et finançant les créateurs d'entreprises, pour contribuer au soutien des entreprises à travers le programme «Strategic Business Development » qui vous permettra de repenser la stratégie de votre entreprise.

Profitez de ce programme collaboratif entre entrepreneurs, étudiants de 3^{ème} année de l'EGC et experts dans le conseil et la stratégie d'entreprise sur le territoire. C'est une expérience unique de 4 mois pour bénéficier d'un diagnostic de votre entreprise et de propositions de développement pour votre entreprise.

Nous vous proposons de présenter votre projet au comité de sélection qui se réunira début 2023 afin de disposer d'un accompagnement entre février et juin 2023 par une équipe (tutorée) d'étudiants de l'EGC.

6 projets seront sélectionnés pour être accompagnés par notre dispositif.

Dates clés :

. Clôture réception des dossiers	Lundi 30 janvier 2023
. Comité de sélection des projets	Vendredi 3 février 2023
. Rencontre avec les entrepreneurs	Du 6 février au 16 février 2023
. Lancement du programme	Mardi 21 février 2023 de 8h30 à 11h30
. Clôture du programme	Vendredi 16 juin 2023 de 13h30 à 17h

Votre contact et dépôt de candidature :

Candidatez directement sur le site internet de l'EGC : <http://egc.cci.nc>

Pour tout renseignement - Tél : 24 31 40

Programme : Strategic business development

APPEL A PROJETS 2023

. Pourquoi faire appel à ce programme ?

Vous vous questionnez sur les problématiques que vous rencontrez actuellement dans votre entreprise ? Vous avez envie d'échanger et d'explorer une nouvelle vision sur la gestion de votre entreprise ?

L'EGC aimerait vous accompagner pendant cette période pour prendre du recul, identifier et valoriser les potentialités de développement de votre entreprise.

Le programme Strategic Business Development vous permet de bénéficier **d'une mission de consulting gratuite de 4 mois** pour réfléchir à une nouvelle stratégie adaptée à votre problématique actuelle :

- . problème de trésorerie et de marge, seuil de rentabilité, calcul des coûts,
- . gestion commerciale et relation client,
- . présence sur les réseaux sociaux et sur internet,
- . mode de distribution, organisation de l'entreprise, etc...

Ce programme innovant et collaboratif avec les étudiants de 3^{ème} année de l'EGC a été réalisé pour vous apporter un autre regard sur votre entreprise et vous fournir des outils de prise à la décision et des préconisations sur le développement de votre activité.

Vous serez associés à toutes les étapes de la mission pour échanger avec les étudiants et les professionnels associés à ce programme.

7 projets seront sélectionnés.

. Programme Strategic business development, comment ça marche ?

Pour les 30 étudiants de 3^{ème} année à l'EGC, **il s'agit de vous accompagner sur un diagnostic d'entreprise** entre février et juin 2023 : marketing, financier et commercial dans ce contexte économique difficile.

Ils réaliseront une mission de consulting personnalisée pour votre entreprise pour identifier des problématiques que vous rencontrez :

. Gestion financière :

Amélioration de la marge, maîtrise des coûts et augmentation de la rentabilité, préconisation de tableaux de bords : suivi de la trésorerie, gestion des stocks, etc.

. **Marketing, communication et digitalisation :**

Amélioration de sa visibilité et de sa présence digitale, d'axes de communication, de segmentation client.

. **Vente, commercial et distribution :**

Repositionnement de l'activité sur le marché, développement d'un nouveau produit, développement de nouveaux canaux de commercialisation et distribution.

. **Productivité et performance :**

Aide à la décision des choix d'investissements, diversification des activités.

. **Accompagnements tutorés par des experts professionnels**

Les étudiants, accompagnés par des professionnels et experts en stratégie, finance, entrepreneuriat et création de valeur vous accompagneront pendant une période de 5 mois.

Les professionnels intervenants :

- . **Patrick DUPONT**, gérant du cabinet en stratégie AUCLAIR-DUPONT
- . **Frédéric SAUGNAC**, gérant du cabinet de consulting en transition numérique IFINGO
- . **Jean-Christophe RAMBAUD**, formateur EGC et consultant en finance et performance en entreprise
- . **Benoit DUNOGUES**, responsable du département gestion des entreprises CCI-NC
- . **Léna HEUEA**, conseillère en gestion des entreprises et digitalisation, CCI-NC

Les 7 groupes d'étudiants présenteront devant l'entrepreneur et un jury de professionnels, leurs analyses et leurs propositions de choix organisationnels et décisionnels pour l'entreprise à l'issue de ce programme.

. **Pour quels types d'entreprises ?**

Toutes les demandes d'entreprises reçues seront examinées. Ce dispositif étant adapté prioritairement pour :

- . **PME ou TPE** en activité de 1 à 20 salariés
- . Entreprise ayant un minimum de **3 ans** d'existence
- . Un chiffre d'affaires **de moins de 200 millions de XPF**
- . Tout secteur d'activités

Suite à votre sélection, il vous sera demandé divers documents de travail indispensables pour que les étudiants puissent vous accompagner :

- . Business plan initial à la création de votre entreprise (ou Prévisionnel d'activité)
- . Bilan et compte de résultat (ou comptabilité de caisse).

Comment postuler ?

Les entreprises intéressées doivent fournir **jusqu'au lundi 30 janvier 2023** leur candidature :

- . Une présentation de votre entreprise et du secteur d'activité
- . Les problématiques rencontrées
- . Une présentation du gérant d'entreprise
- . Votre motivation pour être accompagné par les étudiants

Candidatez en remplissant le formulaire directement sur le site internet de l'EGC :

<http://egc.cci.nc>

Pour tout renseignement - Tél : 24 31 40

. Critères de sélection ?

- . Problématique d'entreprise identifiée et définie par l'entrepreneur
- . Enjeux de l'entreprise en adéquation avec le programme Strategic Business Development
- . L'entreprise dispose d'éléments comptables et de gestion permettant son diagnostic

. Composition du comité de sélection des projets :

Les membres qui composeront le comité de sélection seront :

- . Un représentant de la CCI, en charge de l'accompagnement des entreprises
- . Un représentant de l'EGC
- . Les formateurs intervenants sur le programme

. Confidentialité et communication :

Les membres du comité de sélection sont soumis à une stricte confidentialité sur les dossiers reçus et examinés, qu'ils soient sélectionnés ou non.

Les étudiants de l'EGC aussi, sont engagés à respecter la plus stricte confidentialité sur les projets étudiés pendant leur atelier.

Une communication sur les projets sera menée par l'EGC Pacifique Sud à la clôture du programme en juin 2023 sous forme de pitches de la mission de consulting sur les entreprises accompagnées.

A cette occasion, la presse sera conviée. Il s'agira uniquement d'une communication générique sur l'entreprise et son gérant s'il le souhaite.

. Contrat entre le porteur de projet et l'EGC :

Si votre projet est retenu pour être accompagné par l'EGC, un contrat sera signé entre l'entreprise et les étudiants EGC avec les modalités suivantes :

Article 1 : concernant l'équipe EGC

L'équipe EGC s'engage à mettre en œuvre sa meilleure volonté, tous ses efforts et l'ensemble des moyens à sa disposition pour aboutir à la réalisation d'un diagnostic d'entreprise ainsi que d'un pitch de présentation orale relatifs au projet sus nommé qui seront la propriété exclusive de l'entrepreneur à dater de la fin du programme.

Ses membres, ainsi que les formateurs EGC, signeront un accord de confidentialité assurant à l'entrepreneur la non-divulgateion des informations et documents relatifs au projet, à l'exception du pitch qui fera l'objet d'une présentation par l'équipe lors de la séance finale du programme Strategic business development.

L'équipe s'engage à tenir au courant l'entrepreneur de sa progression, de ses incertitudes et des problèmes qu'elle rencontre au fur et à mesure du programme Strategic business development afin de tenir compte de ses objectifs, de ses conseils, de ses choix et de ses moyens ; à raison d'une rencontre par mois au minimum. Elle lui remettra un double de toutes les études, analyses qu'elle aura pu collecter ou réaliser.

Article 2 : concernant l'entrepreneur

L'entrepreneur s'engage, de son côté, à la plus grande disponibilité vis-à-vis de l'équipe EGC et des étudiants (rendez-vous, contacts téléphoniques, échanges mail, ...).

Il lui remettra toutes les études, informations qu'il possède déjà ou aura à sa disposition par la suite. Le porteur accepte que le pitch sur son projet (7 minutes) soit présenté publiquement à la séance finale du programme Strategic business development en juin 2023.

L'entrepreneur pourra faire appel au formateur référent du programme afin de régler les éventuels problèmes qu'il rencontre dans le cadre du suivi avec les étudiants.